



## Commission Sport & Loisirs

Mercredi 16 septembre 2020

Commission Sport & Loisirs : 13 présents – 3 excusés  
 Direction Jeunesse & Sports – Conseil des Collégiens : Pascale VALLE & Jean-Luc AUBERT  
 Intervenants : Elodie GUENARD (CDOS) Yohann PETIT (CROS) & Anaïs FARCY (CIDFF)  
 Avec la participation de Romain PETTA – Radio HDR



Pour cette commission de reprise, des représentants du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) et du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) se sont associés pour sensibiliser les jeunes élus, sur les violences dans le sport et dans les relations sentimentales afin de les former au rôle d'ambassadeur et d'ambassadrice, lors de prochaine manifestation « Ensemble en sport contre les violences ».

La **violence dans le sport** et autour des sports fait partie de ces phénomènes qui inquiètent la société. Elle paraît contraire aux valeurs du sport comme le plaisir de jouer, le fair-play, le respect, l'antiracisme, même si la rivalité qui peut opposer deux compétiteurs ou deux équipes fait aussi partie du sport.

La violence dans le sport n'est pas réservée à certaines activités physique car elle ne se limite pas à la force qui porte atteinte à l'intégrité physique des personnes, elle revêt des formes, verbales et psychologiques. Elle touche des sports collectifs, des sports de combat et des sports individuels. Le sport est le reflet de la société et donc tous les sports sont concernés, professionnels comme amateurs.

MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS



Les violences concernent aussi bien les relations des sportifs entre eux, comme par exemple, le coup de tête de Zinédine Zidane contre Marco Materazzi lors de la Coupe du monde de football en 2006, que les relations des sportifs avec les entraîneurs ; récemment, l'ancienne patineuse Sarah Abitbol, a affirmé avoir été violée par son entraîneur alors qu'elle était mineure.

Les arbitres et les juges sont aussi victimes de violences et sont fréquemment pris à partie, notamment par les joueurs. (Insultes, bousculades, agressions violentes dans certains cas). La violence de certains supporters a également eu des conséquences dramatiques. En 1985, au stade de football du Heysel à Bruxelles lors de la finale de la Coupe d'Europe entre Liverpool et la Juventus de Turin, 39 personnes, sont décédées lors d'un déchainement de violence dans les tribunes.

Heureusement, le sport bénéficie d'une fenêtre médiatique forte, lui permettant de rendre visible des sujets de société, auprès d'un grand nombre de personnes. Il est également porteur de valeurs fortes. Il peut et doit soutenir les initiatives de lutte contre les violences.

Parallèlement aux nombreuses opérations de sensibilisation et de prévention qui sont mises en place, des organismes et des institutions ont été créés pour lutter contre la violence dans le sport.

- **Une déléguée ministérielle** a été nommée le 20 juin dernier. Elle est chargée de la prévention et de la lutte contre les violences dans le sport.
- **La commission Éthique et valeurs du sport.** Elle évalue les actions des collectivités, des fédérations sportives...dans la lutte contre les discriminations et les violences dans les activités physiques et sportives.
- **Les fédérations sportives.** Depuis la loi de 2017, elles ont l'obligation d'adopter une charte éthique et de déontologie.
- **La commission nationale consultative de prévention des violences** lors des manifestations sportives. Elle peut prononcer la suspension ou la dissolution d'une association dont les membres ont commis des actes graves comme des violences sur des personnes, des incitations à la haine, des discriminations et des dégradations de biens.

## Quelles conséquences pour les auteurs de violences ?

Selon les différents types de violences : physiques, verbales, psychologiques, à caractère sexuel ainsi que les menaces de violences, la responsabilité de l'auteur peut être disciplinaire, civile, ou pénale.

Ainsi, l'auteur peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire en fonction du règlement de sa fédération qui peut être aggravée en fonction de son statut, du

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS  
Jeunesse  
Éducation  
Patrimoine

### ZÉRO TOLÉRANCE POUR LES VIOLENCES

PARTAGE, ÉPANOUISSEMENT, RESPECT, ÉDUCATION :  
ICI, MON CLUB ET MA VILLE S'ENGAGENT

#TousConcernés

- 1. Accueillir tout le monde sans discrimination
- 2. Respecter l'intimité, la dignité et la pudeur de chacune et de chacun
- 3. Organiser et assurer la surveillance des déplacements
- 4. Héberger séparément et en sécurité encadrants, sportives et sportifs
- 5. Limiter les contacts physiques adultes/enfants-jeunes à des gestes nécessaires à la pratique sportive
- 6. Limiter les photos et vidéos avec les enfants-jeunes aux seules activités du club
- 7. Interdire le bizutage

Victime ou témoin, des doutes ou des questions.  
Appel gratuit et confidentiel - [www.119.gouv.fr](http://www.119.gouv.fr)

AGENCE NATIONALE DU SPORT



statut de la victime et de la gravité de la violence, voire du motif ayant conduit à l'acte.

Si les violences génèrent un dommage, l'auteur devra indemniser le préjudice de la victime.

Enfin, la violence peut engager la responsabilité pénale de son auteur. La sanction pourra être aggravée si l'un des trois paramètres est présent :

- Si l'auteur est une personne qui abuse de l'autorité de sa fonction
- Si la victime bénéficie d'une protection renforcée prévue par le législateur
- Si la violence (physique, verbale) est motivée par un caractère raciste, anti-LGBT, sexiste...

## La violence dans les relations sentimentales

La violence s'installe progressivement. L'amour est parfois à double tranchant, fait de respect, de tendresse, de partage, de confiance et d'engagement, mais également de jalousie, de domination et de violence.



La plupart du temps, la violence n'apparaît pas du jour au lendemain. Elle arrive souvent progressivement et de manière assez subtile au début : dévalorisation, moquerie, restriction, contrôle, etc. Ensuite, lorsqu'une certaine forme de domination est installée (fondée sur la peur principalement) alors la violence tend à basculer à un tout autre niveau : perte de liberté, coups, agressions sexuelles.

- Temps d'échanges sur les aspects positifs et négatifs d'une relation sentimentale

Les +	Les -
L'affection	Les disputes
Les attentions	Les relations sexuelles non consenties
L'amour	
Les relations sexuelles consenties	
Les projets communs	
La jalousie	

- Retour sur la notion de jalousie qui suscite des avis divergents et des commentaires :
  - « Difficile de s'empêcher d'être jaloux ou jalouse »
  - « La jalousie peut aussi être une preuve d'amour »
  - « On peut dire qu'on est jaloux ou jalouse sans avoir honte »

En conclusion, si la jalousie peut avoir des conséquences néfastes lorsqu'elle est excessive, elle peut aussi être tolérée lorsqu'elle est modérée.





➤ Mises en situation et zoom sur les lois existantes

Réflexions sur les violences (violences physiques, verbales ou psychologiques, contrôle de l'autre, jalousie, violences sexuelles, privation du « jardin secret » consentement, revenge porn...) et leurs conséquences, que l'on soit auteur victime ou témoin.

Ces comportements sont inacceptables et sévèrement réprimés par la loi, car ce sont des rapports de domination et de soumission qui vont à l'encontre de la liberté sexuelle et du respect de l'intégrité physique et psychique des personnes, fondement même de tout rapport humain.

Ces violences sont susceptibles, si elles ne sont pas dénoncées et traitées à temps, d'avoir des répercussions dramatiques. Elles laissent souvent des séquelles psychologiques plus ou moins graves et persistantes avec une tendance à l'inhibition, à la culpabilisation, à la perte de confiance en soi et en autrui pouvant mener à des états de dépression voire au suicide.



**à noter!**

Suite à une modification du calendrier, la prochaine commission Sport et Loisirs prévue le 4 novembre sera avancée au 7 octobre.

Le calendrier des commissions ainsi que les comptes rendus et les photos sont consultables sur le site du Conseil Départemental des Collégiens [www.collegiens76.fr](http://www.collegiens76.fr) et sur le site [www.arsene76.fr](http://www.arsene76.fr)

